

ETRANGER

Sénégal / Réforme constitutionnelle

Macky Sall promulgue la loi qui supprime le poste de Premier ministre

C'est désormais officiel. L'exécutif sénégalais ne comptera plus en son sein un poste de chef de gouvernement. Depuis mardi 14 mai 2019, Macky Sall est désormais l'unique maître à bord de l'exécutif sénégalais ...

PAGE 4

ECONOMIE

Plan stratégique pays du Pam

Un partenariat en vue entre petits producteurs et cantines scolaires

PAGE 5

Demande de visa à l'Ambassade de France

Le centre Capago Togo prend le relai à partir du 28 mai prochain

PAGE 11

Jean-Pierre Fabre

Eternel insatisfait ?

Après le vote du projet de réformes constitutionnelles et institutionnelles par les députés le 08 mai dernier, nombre d'acteurs politiques ont salué la volonté politique qui a permis au Togo de poser les bases d'une sortie définitive de crise politique. Naturellement, la grande majorité a exalté à l'annonce de la nouvelle ...



PAGE 3



Décision du conseil des ministres hier

Un comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent créé

Le Conseil des ministres réuni hier mercredi 15 mai 2019 au Palais de la Présidence de la République, sous la présidence du président Faure Essozimna Gnassingbé, a pris un décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement du comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (CIPLEV). « La sous-région ouest-africaine est confrontée, ces dernières années, à des menaces terroristes. Les attentats quasi-quotidiens qui secouent certains pays limitrophes en sont ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Réformes politiques : Christian Trimua poursuit son offensive médiatique

Le ministre togolais des Droits de l'Homme et en charge des Relations avec les institutions de la République, Christian Trimua poursuit son périple sur les médias internationaux. Quelques jours après la télévision française France 24, c'est au tour de sa concurrente dite panafricaine, Africa 24 de l'accueillir.

« La répétition est fille de la pédagogie », dit l'adage. Pour réussir ce travail de pédagogie, l'on utilise abondamment les canaux de communication qui existent. C'est justement ce que fait le ministre Trimua depuis l'adoption des réformes politiques. Etant le pont entre le gouvernement et les institutions de la République dont l'Assemblée nationale, il n'a pas d'autres choix que de se plier à l'exercice ...

PAGE 3

Portrait / Amivi HOMAWOO

Le pan féminin de l'art plastique et du design

Où sont les femmes dans la sphère de l'art plastique et du design au Togo ? Malgré des batailles rudement menées au quotidien pour faire chuter le sexisme de son piédestal, il semble ...



PAGE 5



SOMMAIRE

Madagascar
79 députés soupçonnés de corruption



P 4

Boad et Pnud
Ensemble pour le développement du Togo



P 5

Ebola
Comment se présente la situation sur le continent africain ?



P 10

Terrorisme
Le Togo vraiment sous menace ?



P 11

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

Madame GLOKPO Ama, coiffeuse à Lomé grâce à l'appui financier du FNFI

Pour cet avant dernier numéro de la semaine de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", c'est avec beaucoup de joie que nous vous conduisons à Lomé, notamment dans le quartier Gbomamé, pour mettre sous les feux de la rampe les témoignages de Madame GLOKPO Ama. Grâce au FNFI, et notamment au produit AJSEF, notre interlocutrice exerce depuis quelques années le métier de ses rêves, la coiffure. En seulement quelques années d'exercice, cette trentenaire ne cache pas sa joie d'un bonheur et épanouissement retrouvés.

"Il est très intéressant de pouvoir après tant d'efforts exercer le métier de ses rêves", c'est avec ces propos dignes d'une sagesse africaine que Ama nous accueille dans son salon de coiffure, un salon de 16 m² bien aménagé, de quoi attirer une clientèle de plus en plus nombreuse selon elle. Après avoir suivi une formation en coiffure sanctionnée par un Certificat de Fin d'Apprentissage, c'est un sentiment de soulagement et de réussite qui l'anime à chaque fois qu'elle se retrouve dans son salon.

" Le crédit AJSEF du FNFI que j'ai obtenu m'a permis de prendre mon envol. C'est en effet grâce à ce premier crédit que j'ai débuter mon installation, notamment la location de l'atelier et son

équipement. C'est après tout le processus d'équipement que j'ai commencé à exercer. Et chose étonnante, je n'ai pas tardé à recevoir des clients, car comme on dit souvent quand tu fais bien ton travail, peu importe la distance, les gens se déplaceront toujours pour bénéficier de vos prestations. En moyenne, par jour, je peux recevoir une dizaine de clientes et qui repartent toujours satisfaites de mes prestations. Je me donne à fond pour fidéliser ma clientèle, car la concurrence est très rude et au moindre signe d'insatisfaction, les clientes iront voir ailleurs. Voilà pourquoi je me donne tous les moyens pour ne pas décevoir personne." Etant à la fin du premier cycle de crédit, notre interlocutrice nous avoue n'avoir enregistré aucun

problème en termes de remboursement, et en perspectives pour notre trentenaire, recevoir dans les plus brefs délais le second cycle de crédit pour renforcer son activité. "Ma bonne organisation me permet actuellement de n'enregistrer aucune difficulté en termes de remboursement de crédit. D'ici quelques jours, j'aurai soldé mon premier cycle de crédit. Je compte tout de suite faire la demande pour obtenir la seconde tranche de crédit. Une fois ce crédit obtenu, je compte renforcer mon activité avec l'introduction des soins de manucure et pédicure. Je reste convaincu que la fusion des soins de cheveux et la pédicure manucure me permettront de renforcer mon autonomie. Mais pour



Madame GLOKPO Ama

"l'heure, je peux vous affirmer que je suis très heureuse car le FNFI a renforcé mon pouvoir d'achat et mon autonomie."

KD



tm
TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél: (+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... Les Togolais, les africains et le reste du monde ont besoin de comprendre le choix courageux et historique que les députés togolais ont fait le 8 mai dernier. Cela fait en tout cas des années, que l'on tergiversait et il fallait à un moment ou à un autre trouver une porte de sortie pour que le pays puisse avancer. Les Togolais en avaient assez de tourner en rond. La nouvelle Constitution est une avancée majeure

dans notre démocratie. C'est la concrétisation de la promesse du président de la République. Mais en même temps, elle solde les problèmes politiques nés depuis l'Accord politique global (APG) de 2006. Les acteurs engagés actuellement dans le débat démocratique ont donc voulu définitivement en finir.

Et il faut préciser que ces réformes ne sont pas sorties de nulle part. Les modifications faites ont des fondements solides. Elles sont issues de plusieurs travaux et

recommandations. Selon le ministre Trimua, la Constitution « prend en compte les travaux de la Commission vérité, justice et réconciliation (CVJR). Elle solde aussi les recommandations de la feuille de route de la Cedeao ».

Evidemment, une partie de l'opposition, notamment celle qui a manifesté pendant des mois, n'est pas d'accord avec le contenu de la nouvelle loi. Pour elle, Faure Gnassingbé, l'actuel président de la République s'offre ainsi deux mandats supplémentaires. Maître

Paul Dodzi Apevon, président des Forces démocratiques pour la République (FDR), reçu aussi sur Africa 24 hier, l'a de nouveau relevé.

« L'opposition qui tient ce langage, est un peu comme la vieille ville dans un monde qui se modernise. Elle reste un attrait pour les touristes mais se dépeuple constamment au profit de la modernité. La nouvelle classe politique togolaise a rejeté toute démocratie belliqueuse au profit de la démocratie apaisée dans laquelle la contradiction

reste affirmée, mais le dialogue permanent », a expliqué Christian Trimua. La nouvelle Constitution constitue une grande avancée pour les Togolais selon le collaborateur de Faure Gnassingbé, parce qu'elle limite non seulement les mandats présidentiels, mais aussi les mandats des députés et celles des membres de la Cour constitutionnelle et redéfinit sa composition. De plus tous les Togolais peuvent désormais aspirer aux hautes fonctions de la République.

Edem Dadzie

Jean-Pierre Fabre Eternel insatisfait ?

Après le vote du projet de réformes constitutionnelles et institutionnelles par les députés le 08 mai dernier, nombre d'acteurs politiques ont salué la volonté politique qui a permis au Togo de poser les bases d'une sortie définitive de crise politique. Naturellement, la grande majorité a exulté à l'annonce de la nouvelle. Mais, pour l'ex-chef de file de l'opposition, il n'est pas question de louer cette action des députés qui, à son goût, n'est qu'un leurre.

Au lendemain des nouvelles réformes (dont les points les plus saillants sont la limitation du mandat présidentiel à cinq (05) ans renouvelable une seule (01) fois avec une absence de

rétroactivité et le mandat des députés fixé à six (06) ans renouvelable deux (02) fois), l'ex-chef de file Jean-Pierre Fabre s'est montré hostile comme à son habitude ces derniers temps : « Je ne tiens pas à



Jean-Pierre Fabre, président de l'ANC

manifeste une quelconque satisfaction sur le travail qui a été opéré à l'Assemblée nationale. Amender, c'est corriger ou améliorer. L'amendement d'un projet de loi ne veut surtout pas signifier modification de la

constitution. On ne peut pas sortir du cadre du projet de loi ou de la proposition de loi. C'est fondamentalement un principe parlementaire. Nous avons dénoncé la violation qui a consisté à sortir du projet de loi du gouvernement de 3 articles au préalable pour en arriver à 29. C'est une forfaiture », a-t-il laissé entendre avant de rajouter que la présente Assemblée nationale n'a rien fait qu'il n'ait déjà vu : « Ce n'est rien du tout, ils n'ont fait que restituer ce qu'ils ont volé en 2002. Je le dis et je persiste, c'est une forfaiture ». A

écouter le président de l'ANC, on se demande si ses propos n'ont pas une allure revancharde, vu qu'il a boycotté et perdu gros aux législatives 2018 à l'issue desquelles la nouvelle Assemblée nationale s'est formée.

Une chose dont-on est sûr, l'opposition ne boycottera pas de nouveau, comme elle l'a annoncé à la veille des élections locales prévues le 30 juin 2019. Peut-être a-t-elle appris de sa récente erreur...

Augustin Akey (Stagiaire)

Décision du conseil des ministres hier

Un comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent créé

Le Conseil des ministres réuni hier mercredi 15 mai 2019 au Palais de la Présidence de la République, sous la présidence du président Faure Essozimna Gnassingbé, a pris un décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement du comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (CIPLEV). « La sous-région ouest-africaine est confrontée, ces dernières années, à des menaces terroristes. Les attentats quasi-quotidiens qui secouent certains pays limitrophes en sont une illustration. Dans un tel contexte, le Togo doit anticiper et se doter des moyens nécessaires pour prévenir et lutter contre l'extrémisme violent. Le comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent a pour mission principale d'œuvrer à éradiquer ou à réduire sensiblement la propagation de l'extrémisme violent en donnant aux communautés de base les outils et le soutien dont elles ont besoin pour lutter contre ce fléau et de renforcer la coopération et la collaboration entre l'administration, les forces de défense et de sécurité pour une prévention et une lutte efficace », souligne le communiqué ayant sanctionné ledit Conseil. En voici la teneur

COMMUNIQUE SANCTIONNANT LE CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 15 mai 2019 au Palais de la Présidence de la République, sous la présidence de Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINBGE, Président de la République.

Au cours des travaux, le conseil a :

- adopté trois (3) projets de loi ;
- adopté un (1) décret ;
- écouté deux communications ;
- et abordé des divers.

Au titre des projets de loi

Le premier projet de loi adopté par le conseil des ministres porte autorisation de l'adhésion du Togo à la Convention visant à faciliter le trafic maritime international (Convention FAL), signée le 09 avril 1965 à Londres.

Cette Convention, adoptée le 09 avril 1965, au cours de la conférence internationale des Etats membres de l'Organisation Maritime Internationale (OMI), a pour objectif principal de rendre les transports maritimes plus accessibles, en simplifiant notamment les formalités, les documents requis et les procédures liées à

l'arrivée, au séjour et au départ des navires effectuant des voyages internationaux.

L'adhésion à cette Convention permettra la simplification des formalités administratives dans le domaine des transports maritimes et renforcera également l'attractivité du Togo, compte tenu de sa position géographique et des potentialités qu'offre son port en eau profonde. Le Togo pourra ainsi mobiliser davantage les partenaires dans la mise en œuvre du Plan national de développement (PND), notamment son Axe 1.

communication@presidence.gouv.tg

Le deuxième projet de loi adopté par le conseil des ministres porte autorisation de la ratification du Protocole de 1988 relatif à la convention internationale de 1966 sur les lignes de charge, signé le 11 novembre 1988 à Londres.

Le Protocole de 1988 relatif à la Convention internationale de 1966 sur les lignes de charge à laquelle le Togo a adhéré le 15 juillet 1989 introduit un nouveau système de visite et de certification

harmonisée.

En effet, ce Protocole a pour but d'harmoniser les prescriptions de la Convention en matière de visites et de délivrance des certificats avec celles de la Convention internationale de 1974 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS : Safety of life at sea) et de la Convention internationale de 1973 pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL : Marine pollution). Il modifie également quelques règles des annexes techniques de la Convention internationale de 1966 sur les lignes de charges, ainsi que le modèle des différents certificats. La ratification de ce Protocole par notre pays lui permettra :

- de prendre des dispositions techniques et juridiques adaptées aux exigences liées aux mesures de sécurité de la navigation maritime, notamment les visites techniques initiales et périodiques.

- d'améliorer la réputation du pavillon togolais...

Libéria**Malgré le dialogue lancé par George Weah, l'opposition maintient son appel à manifester**

Le « Conseil des patriotes » rassemblant des opposants au président George Weah a maintenu son projet de manifester le 7 juin, malgré un appel au dialogue lancé par le chef de l'État.

**George Weah**

La contestation prend de l'ampleur au Liberia. Malgré une rencontre organisée mardi par le chef de l'État avec ses opposants, ces derniers lui ont opposé une fin de non-recevoir et maintenu leur appel à une grande manifestation le 7 juin prochain. Les organisateurs entendent réclamer à cette occasion que le président « démissionne ou trouve une solution aux souffrances de la population » face aux difficultés économiques.

Des responsables politiques libériens ont été accusés de vouloir créer autour de cette

manifestation des tensions entre l'élite « américano-libérienne », descendante d'esclaves affranchis qui domine la vie politique du Liberia depuis 170 ans, et les « autochtones », dont fait partie George Weah.

« Je pensais que le Front des Patriotes allait exprimer ses inquiétudes aujourd'hui, mais ils disent qu'ils le feront le jour de la manifestation. C'est leur droit, mais pour moi, ces revendications auraient pu être mises sur la table lors de ce dialogue plutôt que lors d'une manifestation de rues », a répondu George Weah.

L'ancienne star du football a promis de « protéger ceux qui manifestent et ceux qui ne manifestent pas » et qu'il « ferait tout ce qui est possible » pour éviter un retour des violences du passé. Cette manifestation, qui s'annonce comme la plus importante depuis l'arrivée de George Weah au pouvoir, en janvier 2018, suscite des inquiétudes quant au risque de débordements.

Interrogé par la presse, Darius Dillon a récusé toute intention de « perturber la paix ». L'opposant a expliqué qu'un dialogue serait « peut-être » possible, à la condition qu'un audit sur la conduite en 2018 d'une opération monétaire controversée pour injecter dans l'économie 25 millions de dollars américains soit publié. Le 7 mai, George Weah avait affirmé que ce rapport serait rendu public « prochainement », mais aucune date n'a encore été fixée.

Signe que la tension est forte, des représentants de la Cedeao, de l'ONU et des responsables religieux, ont lancé des appels à « la paix et au dialogue ».

Jeune Afrique**Madagascar****79 députés soupçonnés de corruption**

Il aura fallu un an d'investigation aux enquêteurs du Bianco pour inculper les 79 parlementaires de corruption massive. Une enquête laborieuse sur un dossier très médiatisé avec une grosse pression du public. Le dossier sera étudié dès la semaine prochaine par les magistrats.

**Des députés malgaches**

L'année dernière au mois d'avril, le Bureau national anticorruption, (Bianco) a reçu une plainte évoquant des suspicions d'actes de corruption commis par des députés dans le cadre du vote de la loi organique portant sur le code électoral malagasy, notamment les élections présidentielles. Après investigation, l'enquête est bouclée : les 79 députés sont incriminés par l'institution, qui a transmis le dossier au pôle anti-corruption.

L'affaire remonte à l'année dernière. Alors en pleine période pré-présidentielle, l'Assemblée nationale vote la loi organique portant sur la réforme du code électoral, un vote qui a été à l'origine des manifestations place du 13-mai. Certains journaux malgaches rapportent peu de temps après que des parlementaires auraient touché 50 millions d'ariarys chacun, soit 12 500 euros, par le pouvoir exécutif pour faire passer cette loi sans amendements.

L'argent a été reçu lors d'un conclave tenu secret à l'hôtel le Paon d'Or, situé à Ivato, une commune proche de la capitale, pendant la semaine qui a précédé le vote. Les enquêteurs confirment aujourd'hui l'intégralité de ces faits sans pour autant citer de noms. Qui a donné l'argent ? Qui sont les parlementaires corrompus ?

Certains députés incriminés sont actuellement candidats aux législatives la semaine prochaine. Les enquêteurs ont transmis le dossier au Pac, le Pôle anticorruption, qui est l'entité en mesure de lancer des poursuites judiciaires. Ils encourrent de 2 à 10 ans de prison, et de 5 à 200 millions d'ariarys pour corruption passive, la dénomination de l'infraction.

T.M.**Sénégal / Réforme constitutionnelle****Macky Sall promulgue la loi qui supprime le poste de Premier ministre**

C'est désormais officiel. L'exécutif sénégalais ne comptera plus en son sein un poste de chef de gouvernement. Depuis mardi 14 mai 2019, Macky Sall est désormais l'unique maître à bord de l'exécutif sénégalais, transformant le régime présidentiel en un régime « présidentieliste » où les pouvoirs du chef de l'État sont renforcés.

largement adopté par les députés de l'Assemblée nationale le 4 mai dernier, le texte qui supprime le poste de chef de gouvernement a été dénoncé par l'opposition qui n'avait pas pu constituer cette minorité de blocage nécessaire à faire obstruction à l'adoption de la loi. Pour l'opposition, avant de prendre une telle décision il aurait fallu consulter les citoyens. Pourquoi pas grâce à un référendum. Les 32 ministres et trois

secrétaires d'État nommés le 6 avril sont par ailleurs tous reconduits, sans leur ancien chef Mahammed Dionne, un homme de confiance de Macky Sall. Dionne restera son bras droit en tant que secrétaire général de la présidence de la République, selon le communiqué.

Censée fluidifier le fonctionnement de l'État, la suppression du poste de Premier ministre établit un nouvel équilibre entre les pouvoirs en renforçant le

caractère présidentiel du régime sénégalais.

Cette réforme marque un retour du pays aux dispositions en vigueur dans les années 1960 sous la présidence de Léopold Sédar Senghor, et au début des années 1980, sous celle d'Abdou Diouf.

En suivant ainsi la voie tracée par ses prédécesseurs, Macky Sall semble vouloir imprimer une nouvelle dynamique de gouvernance

**Macky Sall**

en prise « directe » avec des politiques publiques. son administration pour plus d'efficacité dans l'application

Alexandre Wémima

Boad et Pnud

Ensemble pour le développement du Togo

Une rencontre s'est tenue mardi 14 mai entre le représentant-résident du Pnud au Togo Aliou Dia et le président de la Boad, Christian Adovelande. Les deux hommes ont réfléchi sur des stratégies de collaboration pour contribuer ensemble au développement du Togo.

À l'heure de la mise en œuvre du Plan national de développement (PND 2018-2022), une collaboration entre la Banque ouest africaine de développement (Boad) et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) ne peut qu'être la bienvenue. Les deux institutions étudient des possibilités pour élargir leurs domaines d'interventions dans le pays. Cette collaboration permettra pour objectif de contribuer au développement du pays.

« Nous serons heureux de travailler avec la prestigieuse institution, la Boad pour accompagner le développement du Togo », a indiqué le représentant-résident du Pnud au Togo Aliou Dia.

Depuis sa prise de fonction, le nouveau représentant-résident du Pnud montre sa volonté d'accompagner le Togo dans la mise en œuvre de son Plan national de développement. Le nouveau programme quinquennal du Pnud est constitué des

composantes qui sont aussi des priorités du Plan. Le programme va s'appesantir sur trois composantes majeures. La première concerne la gouvernance, la cohésion sociale, le renforcement de l'Etat de droit, des droits de l'Homme etc. La deuxième priorité pour le Pnud concerne tout ce qui est lié à la résilience des communautés, au renforcement des populations les plus vulnérables etc. Et la dernière composante de ce programme est relative aux



Aliou Dia (à gauche) Christian Adovelande

changements climatiques, à la préservation de l'environnement et à la résilience des communautés face aux catastrophes naturelles. Pour sa part, la BOAD dont le siège se trouve à Lomé

intervient dans plusieurs domaines au Togo dont les infrastructures et l'énergie. De 2000 à 2015, la contribution de la Banque au Togo est estimée 300 milliards de FCFA.

Félix Tagba

Plan stratégique pays du Pam

Un partenariat en vue entre petits producteurs et cantines scolaires

A travers leurs produits, les petits producteurs contribuent à l'économie locale. La promotion de leurs produits est nécessaire pour le développement de ce secteur et la croissance économique du pays. Ainsi, les autorités togolaises envisagent un partenariat entre les petits producteurs et les cantines scolaires.

Le gouvernement togolais s'est engagé à promouvoir les produits locaux. Ce partenariat entre les petits producteurs et les écoles à cantines s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique pays du Pam (2019-2023) au Togo. Dans la droite ligne de ce projet, le ministère de l'Agriculture, de la Production animale et Halieutique a reçu une délégation du Pam conduite par son directeur régional pour l'Afrique de l'ouest et du centre

Christophe Niokoi. L'objectif de ce partenariat est de soutenir les petits producteurs et de valoriser les produits locaux. Selon le ministère en charge de l'Agriculture, cette initiative vise à garantir la durabilité du modèle de cantine scolaire opté par le Togo, à travers un approvisionnement en denrées alimentaires par des producteurs mieux organisés et structurés. C'est également une manière de renforcer la qualité nutritionnelle de l'alimentation des enfants,

grâce à la fourniture de denrées de qualité contrôlée. Ce partenariat entre les petits producteurs et les cantines scolaires vise également à contribuer à l'accroissement de la richesse en milieu rural. Des activités seront retenues dans le cadre de ce partenariat avec le Pam, en rapport avec les orientations du Plan National de Développement (PND) et sur la base des instruments du Mécanisme incitatif de financement agricole, fondé sur le partage des



Des élèves dans une cantine scolaire

risques (Mifa) pour améliorer les conditions de vie des populations.

Le programme des cantines scolaires est mise en œuvre au Togo dans le cadre du

projet Filets sociaux et services de base. Au cours de l'année scolaire 2017-2018 le programme a touché 91 319 élèves avec au total 7 089 359 repas servis.

Félix T.

Energie

L'Inde explore des pistes d'extension du réseau électrique et de l'énergie solaire

Le président de la République Faure Gnassingbé a reçu une délégation d'hommes d'affaires indiens lundi 13 mai. La délégation a été conduite par l'ambassadeur indien Birender Singh Yadav. Les discussions ont porté sur le développement des énergies renouvelables au Togo et la promotion du commerce.

Les échanges entre le Togo et l'Inde se sont accrus ces dernières années. Une croissance appréciée par le diplomate indien. « Nous avons apprécié la croissance des importations entre le Togo et mon pays. Le chef de l'Etat de son côté a exprimé sa reconnaissance à l'Inde pour les bonnes relations entre les deux pays » a déclaré l'ambassadeur Birender Singh Yadav à la sortie de l'audience. En dehors de cette bonne relation qui existe entre les deux pays, l'Inde envisage de développer le réseau électrique et l'énergie

solaire. Ce projet a été au centre des discussions entre la délégation indienne et le président de la République togolaise. « Nous avons parlé des projets de développement, axés surtout dans le domaine de l'extension du réseau électrique et de l'énergie solaire, domaine dans lequel des appels d'offres ont été lancés pour une enveloppe de 52 millions de dollars » a indiqué l'ambassadeur indien Birender Singh Yadav. Selon le rapport économique, financier et social 2018, l'Inde est le troisième pays d'exportation du Togo avec



Faure Gnassingbé et la délégation indienne

15,9 milliards de FCFA, soit 7,2% de la valeur des exportations. Ce chiffre est en hausse par rapport à celui du premier semestre de 2017 qui était de 12,3 milliards de FCFA soit 5% de la valeur des exportations.

Une collaboration avec l'Inde pour l'extension du réseau électrique et de l'énergie solaire pourra contribuer à la mise en œuvre de la stratégie d'électrification du Togo. Le gouvernement ambitionne un taux d'électrification de

100% à l'horizon 2030 avec la promotion des énergies renouvelables. Cette stratégie nécessite un financement de 1 000 milliards de francs CFA dont 50% du secteur privé.

F.T.

BOA *Express*

TRANSFERT D'ARGENT
RAPIDE ET SÉCURISÉ



• Bénin • Burkina Faso • Côte d'Ivoire • Mali • Niger • Sénégal • Togo

BOA *Express*



BANK OF AFRICA

Groupc BMCE BANK



Amivi HOMAWOOD

Le pan féminin de l'art plastique et du design

Où sont les femmes dans la sphère de l'art plastique et du design au Togo ? Malgré des batailles rudement menées au quotidien pour faire chuter le sexisme de son piédestal, il semble bien décidé à faire de la résistance, surtout dans ce secteur d'activités. Dans ce paysage austère où tout, souvent gravite autour des hommes, une « lionne » marque ses empreintes, Amivi HOMAWOOD. Portrait.



Amivi HOMAWOOD dans son atelier

Tentez l'expérience, demandez autour de vous qui sont les grands noms de l'art plastique au Togo, le résultat est quasi assuré : on vous citera en majorité des hommes. C'est un casting incomplet qui perdure et cache malheureusement le pan féminin d'un art plastique et d'un design togolais engagés et studieux, parfois menés main dans la main avec des hommes. Amivi Homawoo symbolise assez ce pan.

Améyovi Akpéyédjé Homawoo de son vrai nom, est une Artiste plasticienne et designer très engagée et les dreadlocks qu'elle arbore fièrement ne sont que la manifestation d'une fierté ethnique, raciale. Pour encore plus mettre

l'accent sur son panafricanisme, à ses enfants, elle n'a donné que des prénoms africains. Avec l'artiste plasticien Kossi Assou, elle forme un couple d'artistes mythiques.

Si l'atelier d'un-e artiste est à l'image de celle ou celui qui l'occupe, le cocon des deux artistes ne déroge pas à la règle. A Djassémé, (village au Sud du Togo à environ 50 km de la capitale Lomé) où ils résident depuis une dizaine d'années, une grande grange fait office de l'atelier d'Amivi. Elle est remplie de toiles et de tableaux finis ou en cours de création, avec des outils basiques (pinceaux, peintures acryliques, des palettes de couleurs etc...). Sur le choix de leur résidence en campagne, la muse de l'autre

explique : « La ville est saturée, elle est stressante ... Ici, c'est plus calme et il y a une quiétude dans laquelle nous arrivons à mieux produire ».

De la peinture à eau sur toile à la sculpture en passant par le design des mobiliers et des objets usuels, la dame à la tignasse sublime le quotidien périlleux de la femme. « J'utilise beaucoup de couleurs pour sublimer la femme, pour l'épanouissement de la femme, pour la joie intérieure de la femme (...) sur mes œuvres souvent, je fais transparaître la femme dans les difficultés de la vie », fait-elle remarquer.

La passion de celle qui se prédestinait plus jeune à une

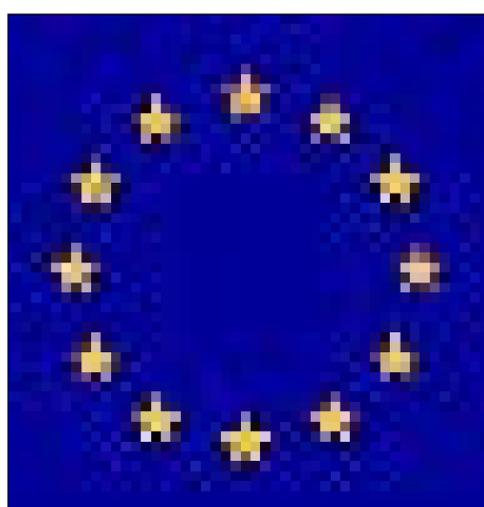
carrière de comptable, pour l'art ne date pas d'aujourd'hui. Durant son cursus scolaire, elle a un faible pour le dessin, les croquis et schémas qu'elle reproduisait avec dextérité. « A force de dessiner, de faire de petits croquis, ça a attiré l'attention d'un de mes oncles qui me disait pourquoi tu ne voudrais pas faire l'art et je me suis dit pourquoi pas », raconte-t-elle.

En faisant le choix du pinceau, la femme au style sobre fait un passage en force dans le pré carré des métiers réservés aux hommes. Dans cette sphère masculine, Amivi Homawoo ne cesse de se perfectionner, elle touche entre autres à la soudure, à la menuiserie, à la sérigraphie, à l'imprimerie offset... En quête continue de connaissance, l'artiste plasticienne se forme et expose ses œuvres dans les quatre (4) coins du monde. Dans sa communauté de résidence, l'artiste s'est engagée pour l'autonomisation socioéconomique de la femme. Son association Perspective Femme regroupe la gente féminine rurale et s'évertue à améliorer leurs pratiques artistiques ancestrales et proposer des objets d'arts traditionnels améliorés.

Cette « Roots woman » hautement attachée aux valeurs culturelles et traditionnelles a su bâtir une notoriété morale hors-pair dans sa communauté de résidence et partout ailleurs. Quand on lui demande son secret, Amivi Homawoo répond : « c'est peut-être ma manière d'être. Je vois tout le monde comme moi, je respecte tout le monde, je ne vois pas pourquoi les gens ne m'aimeront pas ».

Aujourd'hui Amivi a plein de projets en vue qu'elle ne veut pas dévoiler. Les mordus d'art plastique, quant à eux, las de voir un casting incomplet perdurer quand on cite des artistes plasticiens, attendent l'émergence d'une gente féminine d'artistes encore plus engagés

La clause de non-responsabilité : Ce projet a été réalisé avec le soutien financier de l'Union Européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du Pro-CEMA (ICE) et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.



Pharmacies de garde de Lomé du 13 au 20 / 5 / 2019

JEANNE d'ARC	Marox-R-Star	22220801
St ANTOINE	1048, Av.libération	222129 64
OCEANE	Rue OCAM	22 22 62 77
ECLAIR	Bè Ahligo	22 22 75 11
TULIPE	Bè	22 21 07 22
ESPERANCE	Nyékonakpoé	22 21 01 28
LIBERATION	Av.Libération	22 22 25 25
BON SECOURS	Cassablanca	22 45 76 74
ROBERTSON	Nyékonakpoé	22 22 28 41
N.D. DE LA TRINITE	S. Taco	22 21 27 80
LE JOURDAIN	Tokoin Wuiti	22 61 56 14
UNIVERS - SANTE	Cité OUA	22 61 81 43
AEROPORT	Aéroport SITO	22 26 21 22
LILAS	7, Route de Kégué	22 26 29 59
INTERNATIONALE	Bd du Haho	22268994
RAOUDHA	Hedzranawoe	91 61 33 32
MISERICORDE	BE-KPOTA	23 38 47 62
LE PROGRES	Zorro-bar	22 35 86 55
BETHEL	Adidogomé	22 25 23 70
DES ECOLES	Adidogomé	22 51 75 75
HOSANNA	Sagbado	22 51 50 49
VIGUEUR	AGBALEPEDOGAN	22 51 63 30
St JOSEPH	BE KLIKAME	22 25 74 65
LE GALIEN	Adidoadin	22 51 71 71
DU POINT E	Djidjolé	22 51 91 71
MAINA	Avédji	70 43 65 34
DIEUDONNE	LLEO 2000	70 44 84 59
EL-SHAMMAH	Amadahomé	7043 25 85
AGOE-NYIVE	Agoè-Nyivé	22 25 83 38
DIVINA GRACIA	Agoè-Fiovi	93 83 91 00
CHARITE	CEG d'Agoè-Nyivé	22 25 12 60
LA MAIN DE DIEU	AGOE	93 40 21 21
ABRAHAM	Agoè-Logopé	22 50 10 00
AVEPOZO	Avepozo	22 27 04 86
DE L'EDEN	Route d'Aneho	70 42 13 98

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HOTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél: 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
 RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
 (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscais), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

Réflexion

Avez-vous l'habitude de conserver des objets inutiles, en pensant qu'un jour, qui sait quand, vous pourriez en avoir besoin ?

Avez-vous l'habitude d'accumuler de l'argent et de ne pas le dépenser parce que vous pensez que vous pourriez en manquer à l'avenir ?

Avez-vous l'habitude de mettre en réserve des vêtements, des chaussures, des meubles, des ustensiles et autres fournitures domestiques que vous n'avez pas utilisés depuis quelque temps déjà ?

Avez-vous l'habitude de garder des reproches, du ressentiment, de la tristesse, des peurs et plus encore ?

Ne le faites plus !

Vous allez à l'encontre de votre prospérité !

Il est nécessaire de faire de la place, de laisser un espace vide pour permettre à de nouvelles choses d'arriver dans votre vie.

Il est nécessaire de vous débarrasser de toutes les choses inutiles qui sont en vous et dans votre vie afin que vienne la prospérité.

La force de ce vide est une force qui va absorber et attirer tout ce que vous souhaitez.

Tant que vous retenez matériellement ou émotionnellement des sentiments anciens et inutiles, vous n'aurez pas de place pour de nouvelles opportunités.

Les biens doivent circuler.

Nettoyez vos tiroirs, les armoires, les ateliers, le garage.... Donnez ce que vous n'utilisez plus...

L'attitude qui consiste à garder un amas de trucs inutiles enchaîne votre vie en bas.

Ce ne sont pas les objets que vous gardez qui font stagner votre vie... mais plutôt l'attitude de garder...

Quand nous gardons en réserve, nous envisageons la possibilité du manque, de la pénurie.

Nous croyons que cela pourrait manquer demain et que nous ne serons pas capables de satisfaire ces besoins.

Avec cette idée, vous envoyez à votre cerveau et à votre vie deux messages :

Que vous ne faites pas confiance à l'avenir et que vous pensez que ce qui est nouveau et ce qui est meilleur ne sont pas pour vous.

Pour cette raison, vous vous reconfortez en conservant de vieux trucs inutiles.

Débarrassez-vous de ce qui a perdu ses couleurs et son éclat ...

Laissez entrer chez vous et en vous-mêmes ce qui est nouveau.

Photo du jour



Tu as droit de sauver seulement une personne. Qui sauveras-tu ?



Musique

Avec Santrinos Raphaël, c'est « tout ou rien »

Le chanteur Santrinos Raphaël fait parler de lui, de Lomé à Cinkassé. Le jeune artiste togolais n'a pas mis du temps pour conquérir les cœurs de la population du Togo. Cela s'est encore confirmé lors de sa tournée à l'intérieur du pays dans le cadre des concerts du 59ème anniversaire de l'indépendance du Togo. Bien qu'il soit qu'à son début de carrière, Santrinos Raphaël se positionne très bien dans la sphère musicale togolaise.



Santrinos Raphaël

Santrinos Raphaël semble être né sous une belle étoile. « Aux âmes bien nées la valeur n'attend point le nombre des années », et le jeune Santrinos est l'incarnation de cette citation de Pierre Corneille. Seulement dans sa vingtaine, il fait partie des artistes phares

de la musique togolaise actuellement.

L'on a découvert cette étoile montante du Rn'b sur la scène musicale en 2017, avec son titre « Fiançailles ». Peu à peu, cette étoile brille de mille couleurs. Avec Santrinos Raphaël, on a l'impression que c'est « tout ou rien ».

En juillet 2018, il sortait son tout premier bébé baptisé « Crois en moi » composé de dix-huit morceaux. Mais, pour lui avec un premier album tinté de quelque succès, il n'est pas question de se reposer. Pour toucher le sommet, il faut se travailler et Santrinos l'a si bien compris.

En septembre 2018, deux mois après la sortie de son premier album « Crois en moi », pour convaincre le public de lui faire confiance et croire en lui quant à ses capacités d'être l'étendard du Rn'b togolais, le jeune a choisi le Palais des Congrès, la plus grande salle de spectacle du Togo. Pour un tout premier concert de ce jeune, le talent s'est confirmé puisque la salle était pleine à craquer.

Encore autre défi relevé, mais Santrinos a compris le secret. Le travail paie dans le futur.

Sa carrière prend sans doute un envol fulgurant. Le clip vidéo de son titre « Fiançailles » a été programmé en boucle sur la chaîne Trace Tv dans la catégorie « nouveau talent » en début 2018. Santrinos Raphaël a été nommé aux All Music Awards (la plus grande cérémonie de distinction des acteurs du showbiz au Togo) de l'année précédente. En février 2019, il est distingué aux Awards des Heroes dans la catégorie « meilleur tube » de l'année.

Le dernier featuring (collaboration) en date de Santrinos Raphaël est celui avec Yaovi Ketheti,

le 2pac togolais. Les deux artistes ont sorti « Gbedée », un son qui continue à être joué sur les radios de la place. Raphaël a également fait une collaboration avec l'étoile montante Varyna. Le fruit de la collaboration entre les jeunes est « Moulé Tchaka ».

Par ailleurs, il y a quelques temps, l'« étendard » du Rn'b togolais annonçait la sortie du morceau de sa collaboration avec John Keder, prévue le 17 mai prochain. Le titre de cette collaboration est « Chocolate ». Le jeune togolais Santrinos Raphaël n'est pas le temps de dormir sur ses lauriers. Le jeune poulain de la maison de production Mansa prévoit un prochain concert sur un stade, dont le nom est bien gardé dans le secret des dieux. Vivement que le jeune Santrinos Raphaël soit le port flambeau du Rn'b togolais.

Nadia Edodji

Musique

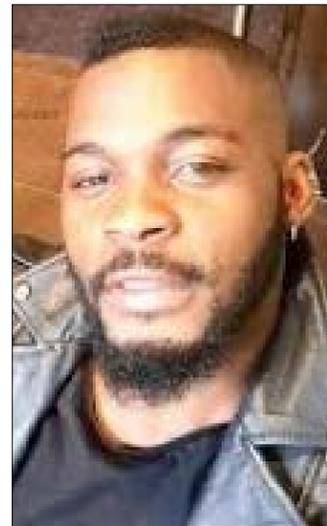
Des polémiques autour de « Moto Moto » de Dj Arafat

L'Ivoirien Dj Arafat a lancé, le 11 mai dernier, sur les plateformes de musique son nouveau tube baptisé « Moto Moto ». Cette nouvelle chanson de Dj Arafat tendrait vers un énorme succès, puisqu'en 24 heures elle enregistra un million de vues sur YouTube. Avant le lancement de ce tube, des hostilités s'entretenaient entre Dj Arafat et son ex-poulain Ariel Sheney qui a aussi sorti récemment un morceau « Amina », qui avait cumulé un million de vue quatre jours. Selon les informations, la radio Trace de Côte d'Ivoire a refusé la diffusion de « Moto Moto ». Comme si toutes les polémiques autour de ce nouvel opus ne suffisaient, le chanteur congolais Fally Ipupa s'invite également dans l'affaire ...

Sur les ondes de Kongossa Kmer, le Congolais Fally a exprimé son mécontentement à l'égard de Dj Arafat. En effet, Fally Ipupa accuse Arafat Dj de plagiat, et compte le traduire en justice. L'Ivoirien est donc accusé d'avoir copié l'un des anciens titres du Congolais.

« J'ai regardé le clip d'Arafat et je constate du véritable plagiat. Arafat ne m'a pas informé avant le lancement de son concept (Moto Moto) », s'est indigné Fally Ipupa. Par ailleurs, Fally exprime son désir de voir la musique africaine se développer. Cependant, l'un des ténors de la musique congolaise est

totallement contre le « copier-coller ». « Moto Moto est un de mes tubes dans mes débuts ainsi que cette danse. Je suis navré mais il faut que ça cesse. Je compte porter plainte pour atteinte aux droits d'auteur, pas pour voir Arafat en prison mais pour supprimer ce son de plagiat. Il faut qu'il se mette au travail, l'Afrique



Dj Arafat



Fally Ipupa

a besoin d'innovation », a-t-il ajouté.

En attendant l'évolution de cette affaire, nous espérons que les artistes

prendront conscience du droit d'auteur tout en respectant le travail de leurs pairs.

N.E.

Lire

« Vol de nuit » de Saint Exupéry. Edité par la bibliothèque numérique romande. Pp 4-5

Les collines, sous l'avion, creusaient déjà

leur sillage d'ombre dans l'or du soir. Les plaines devenaient lumineuses mais d'une inusable lumière : dans ce pays elles n'en finissent pas de rendre leur or de même qu'après l'hiver, elles n'en finissent pas de rendre leur neige.

Et le pilote Fabien, qui ramenait de l'extrême Sud, vers Buenos Aires, le courrier de Patagonie, reconnaissait l'approche du soir aux mêmes signes que les eaux d'un port : à ce calme, à ces rides légères qu'à peine dessinaient

de tranquilles nuages. Il entra dans une rade immense et bienheureuse. Il eût pu croire aussi, dans ce calme, faire une lente promenade, presque comme un berger. Les bergers de Patagonie vont, sans se presser,

d'un troupeau à l'autre : il allait d'une ville à l'autre, il était le berger des petites villes. Toutes les deux heures, il en rencontrait qui venaient boire au bord des fleuves ou qui brouaient leur plaine... »

Drépanocytose

Conseils pratiques pour mieux vivre avec la maladie

Maladie héréditaire touchant l'hémoglobine des globules rouges, la drépanocytose touche un nombre non négligeable de Togolais. Comment vivre avec la maladie et éviter des complications ? Voici quelques conseils pratiques.



Beaucoup d'enfants naissent drépanocytaires

Propreté

Il faut que le patient soit toujours propre. Il doit donc se laver chaque jour tout le corps avec du savon. Quand il fait froid, il faut utiliser de l'eau chaude. Aussi, il faut habituer le patient à se brosser les dents au moins deux fois par jour, avec une brosse à dent ou un frotte dent.

Température

Une température ambiante

raisonnable est importante. A la maison, il faudra avoir un thermomètre pour mesurer la température lorsque le patient n'est pas bien. Si vous n'avez pas de thermomètre, vérifiez avec le dos de la main si son front est chaud.

Fièvre

En cas de fièvre élevée, c'est-à-dire lorsque la température dépasse

38,5°C, il faut lui donner du paracétamol ou utiliser des linges humides pour diminuer la fièvre. Il faut surtout éviter de garder le patient anémique à la maison si la fièvre ne baisse pas après deux jours.

Alimentation

Le patient doit aussi bien manger. C'est important de lui donner le matin, du pain et du lait ou du thé. Il devra aussi manger à midi du riz, fufu, patates, manioc, bananes plantains avec des légumes (adémè, gboma etc...) et de la viande ou du poisson. Donnez lui aussi des fruits.

Hydratation

Il faut proposer souvent à boire au patient drépanocytair, surtout lorsqu'il fait une crise douloureuse.

Repos

Le drépanocytair doit éviter de fournir de gros efforts physiques. C'est

ainsi que l'on ne doit pas le laisser faire le labour, porter de gros poids, etc... il pourra faire du sport, mais éviter les sports compétitifs qui exigent un gros effort physique. Il peut faire de la gymnastique à l'école, mais l'enseignant devra connaître ses limites. Couleur des yeux et des urines

Il arrive que le patient drépanocytair ait les yeux jaunes. Cela indique qu'il y a destruction de globules rouges. C'est ce que l'on appelle lictère. Il faudra souvent surveiller la couleur des yeux et des urines.

Circulation sanguine

Vous devez veiller aussi à éviter tout ce qui peut ralentir ou bloquer la circulation du sang comme des vêtements ou ceintures trop serrés, les jambes longtemps croisées ou repliées comme cela arrive souvent dans les voitures.

Aération

Il faudra éviter de laisser le patient dans une pièce mal aérée où il peut manquer d'oxygène. Il doit éviter les endroits où il y a de la fumée. Certains pensent que le drépanocytair ne peut pas prendre l'avion. Eh bien non. Il faut toutefois s'assurer que ce soit dans un appareil pressurisé. S'il va en montagne, il faudra éviter d'aller au-delà de 1500 m.

Contrôle médical

Dans la prise en charge de la drépanocytose, il est indispensable de respecter les rendez-vous pour les contrôles réguliers au centre de santé ou chez le médecin. La fidélité aux contrôles est un gage de bon suivi, et de bonne santé.

E. Dadzie

Source : conseils tirés de recettes locales

Ebola

Comment se présente la situation sur le continent africain ?

Ebola, la maladie redoutée et redoutable pour tous les systèmes de santé au monde n'a pas encore fini de faire parler de lui. La maladie est très contagieuse. Le moindre contact avec un individu atteint peut se révéler fatale. Malheureusement et comme d'habitude, c'est le continent africain qui paye le prix le plus fort. Comment se présente au juste la situation actuellement ?



Ces dernières années, plusieurs pays en Afrique de l'ouest ont subi la menace. Au Togo, on se souvient que le ministère de la Santé logé à l'époque au sein de la primature avait mis en branle un plan de riposte sans précédent afin de protéger la population. Selon le Dr Awoussi Sossinou, le secrétaire général du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, le système d'alerte et de prévention des épidémies

est très huilé au Togo, au point où la moindre menace est rapidement détectée. La généralisation des cas d'Ebola en Afrique et ailleurs a créé une grande psychose chez nous. La moindre manifestation s'apparentant aux différents signes décrits par les spécialistes poussait les populations à donner l'alerte. C'était d'ailleurs ce qui était conseillé. Un centre de prise en charge avait été aménagé pour la circonstance.

Depuis que l'on a quitté la zone rouge sans toutefois baisser la garde, certains pays continuent quotidiennement par subir la menace.

En République démocratique du Congo (RDC), un pays déjà assez éprouvé par l'instabilité politique, les cas d'Ebola ne cessent de se multiplier. Au Nord-Kivu, le ministère congolais de la Santé annonce plus d'une dizaine de cas chaque jour. Selon Ghassan Abou Chaar, le responsable adjoint des urgences chez Médecins Sans Frontières, « les conditions sécuritaires et la multiplication des foyers affectueux compliquent la réponse sanitaire ».

Le ministère de la Santé congolais dans son bulletin quotidien rassure en annonçant que le taux de survie des patients dans les Centres de traitement Ebola (CTE), est en hausse. Mais c'est sans compter avec la résistance des populations qui ne veulent pas se rendre dans les CTE à cause des attaques armées qu'elles ont subies ces dernières semaines.

Beaucoup de patients meurent donc chez eux, ce qui aggrave la menace et rend difficile la maîtrise de l'épidémie. A cette allure et vu qu'il n'existe pas encore de remèdes contre le mal à part un vaccin qui ne peut être utilisé que lorsque les cas sont détectés dans une communauté, il est clair qu'Ebola a encore de beaux jours devant lui.

Comme plusieurs autres épidémies dont le Sida, le paludisme etc... que l'on peine à éradiquer malgré le développement fulgurant de la médecine occidentale, Ebola constitue-t-elle finalement une malédiction de plus pour le continent africain comme le

pensent certains ? Ou une invention larguée depuis les laboratoires d'outre-mer pour retarder l'Afrique comme le disent d'autres ? Il est en tout cas facile d'accuser les autres ou de tomber dans la fatalité. Les pays africains ont tout intérêt à œuvrer à l'essor rapide de leurs systèmes de santé pour faire face aux menaces sans cesse grandissant. La médecine alternative même si elle n'est pas souvent admise à tous les niveaux est une piste non négligeable qu'il ne faut pas se retenir d'explorer.

Edem Dadzie
Source : RFI

ACHETEZ & LISEZ désormais

tm

togomatin togomatin togomatin togomatin togomatin

sur **MONKIOSK.com** ou sur le portail **Lome.com**

www.monkiosk.com **www.alome.com**

Demande de visa à l'Ambassade de France

Le centre Capago Togo prend le relai à partir du 28 mai prochain

L'ambassadeur de France au Togo, Marc Vizy a annoncé hier à l'Institut français du Togo l'externalisation de la collecte des demandes de visas avec Capago Togo.

Les demandes de visas auprès de l'ambassade de France pour l'hexagone ont explosé ces dernières années. L'on est aujourd'hui à plus de 10 000 demandes par an selon Marc Vizy. Or le développement des moyens logistiques n'a pas suivi. Cela a pour conséquence de retarder la délivrance des visas.

Selon l'ambassadeur de

France au Togo, les liens historiques qui existent entre son pays et l'Afrique dont le Togo, font que les autorités de son pays ont envie de faciliter l'accès des Africains et des Togolais à la France et à l'Europe. Il a aussi insisté sur la nécessité pour ses services de contourner les fraudes orchestrées par certains réseaux qui se sont développés autour du

consulat au fil des années.

Ce sont les raisons avancées pour mettre en branle le processus d'externalisation de la collecte des demandes de visas. La pratique ne sera pas selon le diplomate propre au Togo. Elle est déjà en cours dans certains pays africains comme l'Afrique du sud, le Burkina Faso, le Mali, la Côte d'Ivoire et même au-delà du continent noir.

Un appel à candidature a donc été lancé et le centre Capago Togo a été sélectionné. Le 28 mai 2019 est la date prévue pour le démarrage de ses activités au Togo. Toutes les demandes de visas devront être initiées au préalable sur le portail de France-visas (<https://france-visas.gouv.fr>). Le centre Capago se chargera de la collecte des demandes, la récupération des données alphanumériques et empreintes biométriques et transmettra les dossiers après vérification de leur complétude aux services consulaires de l'ambassade de France qui les traitera. Le retrait des documents

de voyage se fera après instruction au centre Capago. Les avantages avec cette nouvelle procédure, c'est avant tout la rapidité dans le traitement. Au centre Capago, en 20min l'on sera satisfait selon les responsables du ministère des Affaires étrangères français. Les rendez-vous visas qui allaient jusqu'à un mois auparavant reviendront à 3 jours parce que les responsables de Capago Togo affirment pouvoir traiter jusqu'à 60 dossiers par jour. Les conditions d'accueil seront également plus confortables qu'au niveau du consulat.

Edem Dadzie

COMMUNIQUE SANCTIONNANT LE CONSEIL DES MINISTRES

Suite de la page 3

...surtout vis-à-vis de l'Organisation Maritime Internationale (OMI),

- et d'attirer ainsi de nouveaux armateurs.

Toutes ces mesures faciliteront la mise en œuvre efficace de l'axe 1 du Plan National de Développement (PND).

Le troisième projet de loi adopté par le conseil des ministres est relatif à la sécurité intérieure. L'Etat a le devoir de protéger les personnes et les biens, de garantir l'exercice des libertés publiques et individuelles, de préserver l'ordre et la paix publics dans le cadre de ses prérogatives constitutionnelles. Cette mission régalienne, qui est de la responsabilité du pouvoir exécutif, exige la mise en œuvre de nouveaux outils juridiques permettant une réponse rapide et adéquate à des menaces qui s'inscrivent dans la durée, qu'il s'agisse du terrorisme, des nouvelles formes de la criminalité transnationale, notamment la cybercriminalité, les atteintes à la sûreté des personnes et des biens par des groupes radicaux ou la criminalité financière.

Le présent projet relatif à la sécurité intérieure est une loi ordinaire sur la sécurité nationale ayant pour objet de donner au pouvoir exécutif les instruments nécessaires pour faire face à des menaces sécuritaires nouvelles et durables, tout en assurant un équilibre proportionné entre la préservation des libertés publiques et individuelles et la sauvegarde de la sécurité publique et de l'ordre constitutionnel.

Le garant de cet équilibre sera le juge judiciaire appelé à autoriser les mesures les plus attentatoires à la liberté individuelle sollicitées par l'administration dans le cadre de cette législation.

Au titre des décrets

Le conseil des ministres a adopté un décret qui porte création, attributions, organisation et fonctionnement du comité interministériel de prévention et de lutte contre communication@presidence.gouv.tg

l'extrémisme violent (CIPLEV).

La sous-région ouest-africaine est confrontée, ces dernières années, à des menaces terroristes. Les attentats quasi-quotidiens qui secouent certains pays limitrophes en sont une illustration.

Dans un tel contexte, le Togo doit anticiper et se doter des moyens nécessaires pour prévenir et lutter contre l'extrémisme violent.

Le comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent a pour mission principale d'œuvrer à éradiquer ou à réduire sensiblement la propagation de l'extrémisme violent en donnant aux communautés de base les outils et le soutien dont elles ont besoin pour lutter contre ce fléau et de renforcer la coopération et la collaboration entre

l'administration, les forces de défense et de sécurité pour une prévention et une lutte efficace.

Il est composé de représentants des départements ministériels impliqués, des leaders d'opinion et de la société civile.

Les forces de défense et de sécurité présentes sur le terrain doivent être accompagnées et soutenues par des mesures multisectorielles et transversales visant à prévenir l'extrémisme violent, surtout dans les zones à risque.

Au titre des communications

La première communication présentée conjointement par la ministre chargée du développement à la base, le ministère de l'agriculture et celui des enseignements primaire et secondaire, est relative au financement du programme national d'alimentation scolaire.

Le programme d'alimentation scolaire est une composante des filets sociaux mis en œuvre depuis 2008 par le ministère chargé du développement à la base. Il s'inscrit, d'une part, dans les orientations contenues dans les déclarations des Chefs d'Etat africains de juin 2014 et de janvier 2016 visant à accorder une priorité à l'alimentation scolaire et, d'autre part, dans les ODD 1, 2 et 4.

De 2008 à ce jour, 82,5 millions de repas chauds ont été distribués. L'effectif des élèves bénéficiaires s'élève à quatre-vingt-onze mille six cent soixante-six (91 666) répartis dans trois cent quatre (304) écoles sur toute l'étendue du territoire. Le taux de couverture est de l'ordre de 6% des effectifs des écoles primaires publiques du pays.

L'évaluation des cantines scolaires a établi un effet positif sur les indicateurs scolaires et l'état nutritionnel des écoliers.

En effet, le programme a contribué à une augmentation des effectifs scolaires d'environ 9,4 % dans les écoles bénéficiaires, contre moins de 7,5 % dans les écoles non bénéficiaires. Le programme contribue également à la couverture des 2/3 des besoins en alimentation des enfants selon les données de l'OMS.

Le ministre chargé du développement à la base, le ministère de l'agriculture et celui des enseignements primaire et secondaire, outre les mesures destinées à mobiliser le secteur privé et d'autres partenaires autour du financement de ce programme social important, ont sollicité du conseil des ministres d'autoriser la mise à disposition du programme, des ressources financières complémentaires de l'Etat.

La deuxième communication présentée en première lecture par la ministre chargée de la communication@presidence.gouv.tg

jeunesse est relative à la mise en œuvre du quota

des marchés publics réservés aux jeunes et femmes entrepreneurs.

Le 03 janvier 2018, à l'occasion de son adresse à la Nation, le Président de la République a annoncé la mise en place d'un mécanisme permettant d'attribuer aux femmes entrepreneurs de tout âge et aux jeunes entrepreneurs (de moins de 40 ans), un quota de 20% des marchés publics.

Les modalités de mise en œuvre de cette mesure ont été approuvées en Conseil des ministres le 26 janvier 2018 suite à une communication préparée par une équipe interministérielle sous la supervision du ministère de l'économie et des finances.

Après un an d'opérations, les résultats de la mise en œuvre de cette mesure, témoignent sans aucun doute de sa pertinence et traduisent l'adhésion de toutes les parties prenantes à la vision du Chef de l'Etat.

Il est important de rappeler que, suite à l'annonce de cette mesure le 03 janvier 2018, des dispositions opérationnelles ont été prises en vue de la rendre effective immédiatement. Elles sont conduites par une Task force, créée à cet effet et placée sous l'autorité du cabinet du Président de la République.

Au 31 décembre 2018, le dispositif mis en place a permis d'octroyer aux jeunes et femmes entrepreneurs un volume total effectif de 12,638 milliards FCFA au titre des marchés publics. Ce volume représente 10,26% du montant total de marchés passés en 2018 sur les ressources internes, soit un taux de performance de 51,29 % par rapport aux 20 % réservés. Au regard de ces résultats et de la tendance observée en ce début d'année 2019, il apparaît indéniable que le mécanisme est dorénavant bien huilé et peut inciter à favoriser une plus grande efficacité dans la mise en œuvre de la mesure.

Il y a lieu de souligner que le Président de la République a décidé de porter à 25 % la part des marchés publics réservés aux jeunes et aux femmes entrepreneurs.

Au titre des divers

La ministre chargée des infrastructures a informé les membres du conseil des ministres de l'inauguration des deux ponts sur la rivière Zio à Togblekope, ce mercredi 15 mai 2019, cérémonie à laquelle le Premier ministre a convié tous les membres du Gouvernement.

Le Conseil des ministres a procédé à des nominations au titre :

- du ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales ;
- du ministère de la justice.

Fait à Lomé, le 15 mai 2019 Le Conseil des ministres

CORIS EPARGNE KID

**+ 4,5% D'INTÉRÊT
+ 2,5% DE BONUS SUR INTÉRÊT
2 FOIS L'AN***

DÉPÔT MINIMUM
5 000 FCFA

OFFERT
JUSQU'AU
30 AVRIL 2019



La Banque Autrement
www.corisbank.tg

